

VILLE de SERAING



FORMULAIRE DE CANDIDATURE FORAINE

1. VOUS ETES :

A. FORAIN INDEPENDANT PERSONNE PHYSIQUE

Données personnelles :

Nom : Nationalité : Adresse mail :

Prénom : Sexe : Tél. :

Lieu de naissance : Etat civil : GSM 1 :

Date de naissance : N° de registre national : GSM 2 :

Domicile légal :

Rue : Numéro : Ville : Pays : Boîte :

Code postal :

Adresse de correspondance :

Rue : Numéro : Ville : Pays : Boîte :

Code postal :

B. GERANT D'UNE SOCIETE FORAINE

Données personnelles :

Nom : Nationalité : Adresse mail :

Prénom : Sexe : Tél. :

Lieu de naissance : Etat civil : GSM 1 :

Date de naissance : N° de registre national : GSM 2 :

Domicile légal :

Rue : Numéro : Boîte :

Code postal : Ville : Pays :

Données de l'entreprise :

Nom de l'entreprise : Forme juridique :

Siège social de l'entreprise :

Rue : Numéro : Boîte :

Code postal : Ville : Pays :

2. DONNEES ADMINISTRATIVES :

N° BCE/VA/BTW : Guichet d'entreprise :

3. METIER FORAIN :

Identification du métier :

Nom du métier : Catégorie :

Immatriculation : N° de châssis :

N° de police incendie : Nom de la compagnie :

N° de police R.C. : Nom de la compagnie :

Dimensions du métier (en m) :

Façade : Profondeur : Hauteur : Diamètre :

Dimensions de la caisse (en m) :

Façade : Profondeur : Hauteur :

Immatriculation du véhicule ménage, remorque ou installations complémentaires :

Type : Immatriculation :

Dimensions du véhicule ménage, remorque ou installations complémentaires (en m) :

Longueur : Largeur : Hauteur :

4. EMPLACEMENT POUR LEQUEL IL EST POSTULE :

Nom de la fête foraine :

Date de la manifestation :

Remarque : Cette feuille doit être transmise en autant d'exemplaires que d'emplacements demandés.

5. LISTE DES ANNEXES⁽¹⁾ A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CE FORMULAIRE DE CANDIDATURE :

1. Lorsqu'il s'agit d'une société, une copie complète des statuts et des modifications ainsi que la copie (recto-verso) de la carte d'identité du (des) gérant(s).
2. Une copie (recto-verso) de la carte d'identité du candidat ainsi que de celle de son conjoint.
3. Une copie de l'autorisation patronale d'activité (ou de gastronomie) foraine du candidat.
4. La liste de toutes les personnes susceptibles d'occuper l'emplacement et visées à l'article 11 de l'arrêté royal du 24 septembre 2006⁽²⁾. De plus, une copie (recto-verso) de leur carte d'identité ainsi qu'une copie de leur autorisation d'activité devront être transmises.
5. Un extrait de casier judiciaire « modèle 2 » original datant de moins de trois mois pour chacune des personnes susceptibles d'occuper l'emplacement et visées à l'article 11 de l'arrêté royal du 24 septembre 2006⁽²⁾.
6. La preuve de votre affiliation à une assurance incendie et la preuve du paiement de la prime.
7. La preuve de votre affiliation à une assurance en responsabilité civile (R.C.) et la preuve du paiement de la prime.
8. Une copie de la preuve du droit de propriété ou du contrat de leasing du métier.
9. Une copie du certificat d'immatriculation du métier.
10. Un schéma à l'échelle et coté du métier reprenant les éventuelles extensions (plancher ouvert, caisse, ...), accompagné d'une photo en couleur.
11. Lorsqu'il s'agit d'une attraction foraine au sens de l'arrêté royal du 18 juin 2003 relatif à l'exploitation des attractions foraines :
 - l'analyse des risques du métier renseigné ci-dessus, rédigée en français et conforme aux dispositions de l'arrêté ;
 - l'attestation d'entretien annuel du métier renseigné ci-dessus, rédigée en français et conforme aux dispositions dudit arrêté ;
 - la vérification périodique du métier renseigné ci-dessus (type A = 3 ans, type B = 10 ans), rédigée en français et conforme aux dispositions de l'arrêté.
12. Les attestations de conformité de :
 - l'installation électrique du métier renseigné ci-dessus, attestation rédigée en français et conforme à la législation ;
 - l'installation gaz du métier renseigné ci-dessus, attestation rédigée en français et conforme à la législation ;
 - des extincteurs présents dans le métier renseigné ci-dessus, attestation rédigée en français et conforme à la législation.
13. Une copie du contrat de guidance vétérinaire apportant la preuve que l'attraction foraine, exploitée au moyen d'animaux, satisfait aux prescriptions réglementaires en la matière.
14. Une copie de la preuve que l'établissement de gastronomie foraine avec ou sans service à table et les personnes qui y sont occupées satisfont aux conditions réglementaires en matière de santé publique.

Remarques :

1. Les documents ne doivent être renouvelés que si les renseignements fournis ne sont plus d'actualité ou si la date de validité est échu.
2. Personnes visées à l'article 11 de l'arrêté royal du 24 septembre 2006 :
 - l'industriel forain ;
 - le (ou les) responsable(s) de la gestion journalière de la société foraine, titulaire(s) de l' « autorisation patronale » ;
 - le (ou la) conjoint(e) ou le (ou la) cohabitant(e) légal(e) de l'industriel forain ou du responsable de la gestion journalière de la société foraine, titulaire de l' « autorisation patronale » ;
 - l'(les) associé(s) de fait du titulaire de l' « autorisation patronale » ;
 - la (ou les) personne(s) titulaire(s) de l' « autorisation de préposé-responsable »
 - la (ou les) personne(s) titulaire(s) de l' « autorisation de préposé A » ou de l' « autorisation de préposé B ».

6. SIGNATURE :

Par sa signature, l'industriel forain certifie que les informations reprises sur le présent formulaire, ainsi que toutes les annexes fournies sont exactes et conformes.

L'industriel forain s'engage à présenter, sur simple demande, toutes les pièces justificatives aux délégués des services communaux, policiers et fédéraux.

Nom : Prénom :

Fait à : Date :

Signature obligatoire
(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

